



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Paul ROCHE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 28
Date de la convocation : 17 septembre 2024
Date de publication : 30 septembre 2024

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN Jean-Pierre,	ROCHE Paul,	Patricia,	CUSSEY Laëticia,
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,	PECHINOT Jacques,	REBILLARD	GRUET Justine,	GOMET Nicolas,
MARCHAND Sylvette,	Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ		DRUET Timothée,	HERRMANN
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,		Nadine, BOUTELOUP Guillaume,	
GERMOND Daniel, JABOVISTE	LEFEVRE Jean-Philippe,		EMONIN Laurent	
Philippe, MIRAT Maryline,	DELAINE Isabelle, DEMORTIER-			
DOUZENEL Alexandre, CUINET	BLANC Catherine, ANTOINE			

Conseillers absents ayant donné procuration

DRAY Frédérique donne procuration à ROCHE Paul, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, CHAMPANHET Stéphane, FICHERE Jean-Pascal, JEANNET Nathalie, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, JARROT-MERMET Laëticia

Objet : Avenant n° 3 au Marché de Partenariat de Performance Énergétique avec la SPL Grand Dole Développement 39

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Par délibération n° 21.27.09.89 du 27 septembre 2021, la Ville de Dole a décidé d'approuver la conclusion, avec la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 (SPL G2D39), d'un marché de partenariat de performance énergétique ayant pour objet la rénovation patrimoniale et énergétique de cinq groupes scolaires de la Ville de Dole.

Pour l'exécution du Contrat, la SPL G2D39 a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la passation d'un marché global de performance énergétique décomposé en cinq lots.

A la suite de l'attribution de quatre de ces cinq lots, les Parties ont connu le détail des prestations techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des travaux de rénovation patrimoniale et énergétiques de quatre des cinq groupes scolaires, ainsi que le coût des travaux sur ces quatre groupes scolaires. Par conséquent, un avenant n° 1 au contrat a été conclu.

À la suite de l'intégration de centrales photovoltaïques pour les groupes scolaires Antoine de Saint-Exupéry et Bedugue, de la décision de retirer à ce stade l'école du Poiset du projet, et de la réalisation de la consultation bancaire par la SPL, les Parties ont donc conclu un avenant n° 2.

Les travaux ont été menés sur les quatre groupes scolaires, avec des dates de réception à l'été 2024 et une date effective de mise à disposition de l'ensemble des sites le 30 août 2024. Compte-tenu du prévisionnel financier actualisé, l'avancement fait apparaître des marges de manœuvre qui permettent d'envisager l'intégration de certains travaux d'accompagnement dans le marché de partenariat. En conséquence, les Parties se sont rapprochées pour conclure un avenant n° 3 au contrat.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 20 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les termes du projet de l'avenant n° 3, ci-annexé, au Marché de Partenariat de Performance Energétique avec la SPL Grand Dole Développement 39,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 28
 CONTRE : 0
 DONT 2 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 23 septembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Grand Dole Développement 39

Jean-Baptiste GAGNOUX

